

NOTRE-DAME DE CHARITÉ

- *Lieu d'apparition mariale pendant la Révolution* • *Origine de l'insigne du Sacré-Coeur vendéen*
- *Pèlerinage fréquent de Cathelineau* • *Foyer de nombreux martyrs*

Son origine est bien obscure. Une légende raconte qu'un paysan, ayant remarqué qu'un de ses bœufs paissait des heures entières auprès d'un chêne sans en bouger, s'approcha par curiosité, et la Vierge lui serait apparue. On construisit alors un oratoire et l'on y vint prier. Notre histoire se situe à 1,5 km de Saint-Laurent-de-la-Plaine, au Sud-Ouest de Chalonnes. L'abbé Grandet, mort en 1724, auteur de l'ouvrage *Notre-Dame Angevine* dans lequel il décrit avec soin les sanctuaires dédiés à Notre-Dame en Anjou, ne mentionne même pas cet oratoire tant il était modeste à son époque.

Il faut attendre 1768 pour que le sanctuaire prenne de l'importance. Cette année-là, une épidémie s'abat sur la région. 75 habitants de Saint-Laurent-de-la-Plaine périssent. Pour conjurer le fléau, on fait vœu de construire une vraie chapelle à la Vierge Marie. Un paysan de la Brunetière, Alexandre Secher, en assume les frais. On y vient alors en pèlerinage. Et on y vient de plus en plus souvent, à toutes les fêtes de la Sainte Vierge, et particulièrement le jour de l'Annonciation.



Essor du pèlerinage à l'aube de la Révolution et destruction de la chapelle

Quand les nuages de la Révolution s'amoncèlent dans le ciel de France, des processions y affluent de toutes parts, les prêtres y disent la messe, les fidèles brûlent des cierges et chantent des cantiques. La situation géographique du sanctuaire, isolé, en pleine campagne, constitue un atout majeur dans ces temps troublés.

Or il y avait en ce temps à Chalonnes un maire particulièrement anti-clérical, M. Fleury, efficacement secondé par le procureur de la ville, M. Bellanger. Ces zélés défenseurs de la liberté firent une première dénonciation au Directoire du département en date du 11 juillet 1791, alors même que la commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine ne dépendait pas de leur district, mais du district de Saint-Florent-le-Vieil. Mais que voulez-vous, la liberté n'a pas de frontières... Sans réponse, ils réitérèrent leur plainte le 25 juillet, en dénonçant « les processions, les messes votives, les *miserere*... » employés pour séduire le peuple.

Au département, on prit son temps. Fleury résolut alors de se rendre à Angers pour réclamer des armes pour se protéger des processions, des cantiques et des litanies. Puis

de retour à Chalonnes le soir du 24 août, il apprend qu'un rassemblement doit avoir lieu la nuit-même à Notre-Dame-de-Charité. Nous sommes à la veille de la saint Louis, fête chômée dans toute la France d'avant la Révolution. Fleury dépêche aussitôt un détachement d'une vingtaine de gardes nationaux. Une vive lumière illumine les fenêtres de la chapelle, plusieurs centaines de personnes sont massées

sur le placître (petite place dans le langage de l'époque) et à l'entour. Dans le recueillement général, une voix seule se fait entendre : « Sainte Marie, Notre-Dame de Charité ! » à laquelle répond l'assistance : « Priez pour nous ! ». Le bruit des chevaux au galop se fait alors entendre. Un cri de terreur lui répond : « Les Chalonnais ! ». On s'enfuit.

Dans son rapport au procureur syndic, Fleury expose la gravité des faits : « Il y avait (...) sept ou huit

cent personnes des deux sexes qui chantaient des cantiques et des litanies et tenaient des cierges allumés. » Et il poursuit : « Le défaut d'armes et de munitions nous fait craindre pour notre commune. »

Si le remède à ces « maux » réclamé par Fleury prête à sourire, au moins faut-il lui reconnaître, vu l'arsenal demandé, d'avoir compris l'efficacité et la puissance de la prière. Merci pour cette belle leçon de catéchisme, citoyen Fleury !

Cette fois-ci, la réponse ne tarde pas. Le lundi 29 août 1791, un détachement de plus de 60 hommes d'armes, accompagnés des curés constitutionnels de Montjean et de la Pommeraye, se dirige vers la chapelle et la détruisent. Ainsi se terminait l'histoire de Notre-Dame de Charité. Fleury pouvait se retirer ravi dans son logis, la fleur au fusil, fier d'avoir banni l'infamie et restauré la liberté...

Ce devait être son avis...

Premières apparitions de la Vierge

Mais au lieu de mettre un terme à l'élan religieux des populations, la profanation de la chapelle ne fit que l'augmenter. Et c'est à ce moment-là, vers la mi-septembre 1791, que la Vierge commença à apparaître dans un chêne pour encourager le peuple fidèle.

Elle apparut d'abord à quelques personnes, puis à des centaines, puis à tous ceux qui étaient en état de grâce. Elle se manifestait surtout le soir. Des guérisons miraculeuses se produisirent. Du coup, la ferveur décupla. Des milliers

de pèlerins se succédaient le jour et la nuit, arrivant en procession par paroisses, le chapelet d'une main et un cierge de l'autre. Les pèlerins n'hésitaient pas à faire parfois 40, 60 ou 80 kilomètres par des chemins impraticables, ou en bateau sur la Loire.

Une religieuse de Saint-Laurent-sur-Sèvres, dans une correspondance avec une de ses consœurs de Nantes, relate une apparition survenue en novembre 1791 :

Tous se prosternent à terre, pleurant amèrement, ne voyant pas la Sainte Vierge, mais seulement comme une étoile. Enfin,



**Une apparition
(vitrail de la chapelle)**

redoublant leurs prières, cette Sainte Vierge leur apparut tenant son divin fils dans les bras. Elle se rendit visible à tous. Jugez de la joie et des transports où ils furent, croyant être élevés au ciel. [...] M. Borel, le médecin, vient de nous dire que son épouse y avait été et qu'elle avait vu sur le chêne une couronne d'étoiles pareilles à celles du firmament. Il connaît deux prêtres qui y sont allés et qui ont vu la Sainte Vierge, de la grandeur d'un pied et demi [45 cm], et brillant comme un soleil. Et après

l'avoir bien considérée, et remplis de foi et d'admiration d'un spectacle si ravissant, on la vit s'élever au ciel, dans une nuée qui était parsemée d'étoiles. Quinze messieurs, pour s'assurer du fait, s'y sont rendus et, ne la voyant pas, se sont mis en prières ; et après avoir prié, ils l'ont vue. Deux maçons qui avaient aidé à démolir la chapelle avaient suivi les messieurs pour se moquer d'eux. [...] Ces malheureux devinrent immobiles et près de s'évanouir. Ils fondirent en larmes de regret d'avoir démoli cette chapelle. Dans l'instant, ils virent la Sainte Vierge, et depuis ils vivent comme des saints.

A l'origine du Sacré-Cœur vendéen

La plupart des détails rapportés dans le présent article sont issus d'un ouvrage paru en 1909 : *Saint-Laurent-de-la-Plaine, Notice historique*, écrit par un vicaire de la paroisse, l'abbé A. Guinhut. Ce prêtre a eu l'intelligence de collationner avec précision les noms, les faits et les témoignages que la tradition orale avait transmis. Il est cependant un détail important que l'abbé Guinhut n'aborde pas :

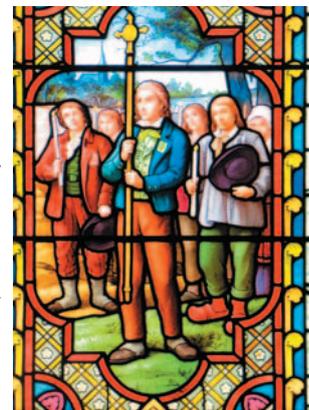
Nous sommes à l'automne 1791, à l'époque des premières apparitions de la Vierge. Une dame de Chemillé, du nom de Baillergeau, arbore sur son caraco un carré d'étoffe blanche figurant en rouge un cœur surmonté d'une croix afin, explique-t-elle, d'obtenir du Bon Dieu le maintien ou le retour des « bons prêtres ». Beaucoup suivent son exemple, puis finissent par porter l'insigne en toute occasion. Le Sacré-Cœur devient rapidement l'emblème et le signe de reconnaissance des Vendéens.¹



1 - Le fait est relaté au musée consacré aux guerres de Vendée situé au chevet de l'abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil.

Un pèlerin nommé Cathelineau

On vit à Notre-Dame-de-Charité à plusieurs reprises un colporteur du Pin-en-Mauges, portant la croix en tête de la procession, comme ce vendredi 3 février 1792 : le futur généralissime des armées vendéennes, Jacques Cathelineau. Lors de son éloge funèbre, l'abbé Cantiteau, curé du Pin-en-Mauges, lui rendra ce témoignage :



**Cathelineau en pèlerinage
(vitrail de la chapelle)**

Avant de vous représenter Cathelineau à la tête de l'armée, je ne puis passer sous silence les premières étincelles de ce zèle, de cette ardeur dont il était animé pour la religion. Elles se manifestèrent à l'occasion de ces pieux pèlerinages, de ces processions édifiantes qui se firent pendant un temps à ce lieu si renommé [la chapelle ND-de-Charité], où tant de fidèles se sont confirmés dans l'attachement et la foi à l'union catholique ; il fut, je puis le dire, un des plus fervents et des plus pressés à y aller honorer et prier la très sainte Vierge Marie, et souvent lui seul était le guide et le conducteur de centaines de personnes qui l'y suivaient. Soutenu déjà, ce semble, par quelque chose de plus qu'humain, il faisait la route et revenait en chantant pendant un espace de plus de trois lieues [12 km] ; quinze ou dix-huit fois il en fit le voyage.

Sur les conseils de Cathelineau, les paroisses ayant un curé jureur enveloppaient leur croix de procession d'un crêpe noir, un peu comme pendant le temps de la Passion où l'Église porte le deuil.

Face à cette ferveur inattendue, Fleury et Bellanger adressent une nouvelle dénonciation au Département en date du 6 octobre 1791 :

Votre prudence a irrité leur fureur fanatique. Ils ont dit que la Vierge apparaissait entre les branches d'un chêne, planté proche la démolition de la chapelle. Depuis quinze jours les rassemblements augmentent (...). Nous croyons qu'il est de notre devoir de vous instruire de ces attroupements que votre fermeté et votre patriotisme sauront bien dissiper. Voisins d'un pays où l'aristocratie redouble ses fureurs, où le fanatisme expirant ne craindrait pas de déployer toutes ses noirceurs, nous vous supplions instamment de nous faire passer le plus promptement possible au moins 150 livres de poudre à canon. Nous avons des bras, des fusils, des canons, des boulets et de la mitraille et nous manquons de poudre !... Nous attendons de vous ce secours.

A la suite de cette lettre, le Conseil général du district de Saint-Florent décida de requérir des gendarmes pour surveiller les lieux. Les rapports de gendarmerie permettent de connaître leur fréquentation. Citons par exemple :

- Mercredi 19 octobre 1791 : à 3 heures du soir, une cinquantaine de personnes, la plupart à genoux, le soir 300 ; pendant la nuit, arrivée d'une procession de Saint-Quentin-en-Mauges. Les pèlerins chantent des hymnes et des cantiques puis vont passer la nuit à l'église paroissiale ;

- Samedi 22 octobre : 300 personnes s'y trouvent entre 4 et 11 heures du soir ;

- Dimanche 23 octobre : arrivée le matin d'une procession de la Pommeraye, puis de Saint-Quentin ; puis d'une autre de Botz à midi...

Arrivée du curé constitutionnel

Le dimanche 30 octobre 1791, l'intrus, comprenez le nouveau curé constitutionnel, M. Pirault, apparaît au seuil du village encadré par des gendarmes, des membres de la Garde nationale, quelques personnalités et les curés jureurs de Chalennes et de Beaupréau. Pour parvenir jusque là, ils avaient dû traverser de multiples processions venant des paroisses à l'entour, et même du Poitou dont ils reconnuent les habitants à leurs costumes, toutes se rendant à Notre-Dame-de-Charité.

Aucune violence n'accueillera l'intrus, mais personne ne le viendra voir. Son ministère consistera surtout à envoyer des dénonciations mensongères aux autorités, pour se plaindre des violences dont il aurait été victime... dénonciations démenties par les rapports de la gendarmerie ainsi que de la municipalité. Pendant le temps qu'il demeura à Saint-Laurent-de-la-Plaine, M. Pirault dut dire la messe dans une église vide. Il fit en tout 9 sépultures, et pas un seul baptême, pas un seul mariage. Six mois plus tard, il tomba malade et rendit son âme à Dieu. L'abbé Gruget, l'édifiant curé réfractaire de la Trinité d'Angers (celui qui, posté à la fenêtre d'un immeuble de la place du Ralliement, donnait l'absolution aux condamnés montant à la guillotine), rapporte dans son journal que l'abbé Pirault eut envie de se rétracter et qu'il demanda un prêtre catholique. Mais les curés intrus de Chalennes et de la Pommeraye qui l'entouraient prirent toutes les précautions pour l'en empêcher.

Mais revenons à l'époque de l'arrivée de l'intrus. Pour faire face à cette prolifération de pèlerinages, le Directoire du département prit le 5 novembre 1791 un arrêté interdisant les rassemblements de plus de 15 personnes pour empêcher la propagation de *l'épidémie* (!) : « C'est une épidémie que ni la pluie ni le froid ne font cesser » comme l'écrivit le procureur syndic de Vihier à son homologue d'Angers en date du 14 novembre, constatant l'inefficacité des mesures prises.

Le 13 décembre, le curé jureur Pirault se plaint à la municipalité de Chalennes des rassemblements quotidiens à Notre-Dame-de-Charité, certains dépassant « 2000 personnes avec musique vocale et instrumentale ».

Toutes les fêtes de la Vierge étaient l'occasion de processions, et particulièrement l'Annonciation comme nous l'avons dit. Celle de 1792 tombait le dimanche de la Pas-

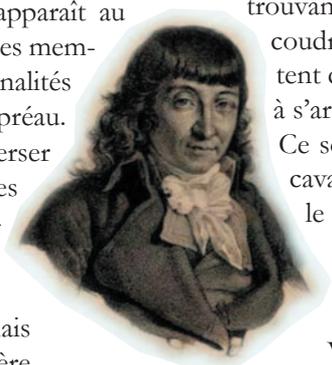
sion. Une foule s'y rendit de toutes les paroisses environnantes à l'heure des Vêpres. Ils étaient environ 2000.

Une rencontre inopinée

Le même jour, 25 mars 1792, La Réveillère-Lépeaux avait pris la tête d'une escouade pour se rendre à Beaupréau afin de réveiller les ardeurs patriotiques du groupuscule révolutionnaire des Mauges qui semblait mort-né.

A moment donné, les pèlerins voient s'avancer vers eux la petite troupe de cavaliers en armes, tous revêtus de l'uniforme bleu de la Garde nationale. Un vent de panique s'empare des deux camps. Les uns pensant être la cible d'une opération armée pour les réduire, les autres se retrouvant pris au piège face à 2000 blancs prêts à en découdre. Tandis que certains, de part et d'autre, tentent d'apaiser la situation, des pèlerins commencent à s'armer de pierres. On s'invective. D'autres prient. Ce sont ces derniers qui auront gain de cause. Les cavaliers reprennent finalement leur route sans que le sang n'ait coulé. Plus de peur que de mal...

Mais 2 jours après, le 27 mars, La Réveillère revient et fait abattre le chêne dans lequel la Vierge apparaissait. Qu'à cela ne tienne : la Vierge changera de chêne !



La Réveillère-Lépeaux

Terreur et colonnes infernales

A la suite de cette échauffourée, la répression s'intensifie, les processions sont interdites... en vain ! Même si le sang coule parfois, les réunions continuent.

Pendant la Terreur, les soldats sillonnent le pays dans tous les sens, pillent, incendient tout sur leur passage, et se livrent à des actes de la plus odieuse barbarie... Comme en ce début de novembre 1793, où les bleus envahissent le bourg : des femmes et des enfants sont massacrés, d'autres sont conduits en prison, escale pour l'échafaud de la Place du Ralliement ou pour les fusillades du Champs-des-Martyrs d'Avrillé.

Mais le pire est à venir. En janvier 1794, un système de destruction et d'extermination complète est organisé par le gouvernement : les colonnes infernales. Douze colonnes de 80 km de front, dirigées par le général Turreau (qui se ralliera plus tard à Louis XVIII, échappant ainsi à toute justice... avant de mourir fou le 15 décembre 1815), parcourent la Vendée d'Est en Ouest avec mission de tout incendier et de tuer impitoyablement tous les habitants. Cette barbarie surpasse tous les décrets antérieurs qui épargnaient les vieillards, les femmes et les enfants (en principe), et ce dans une Vendée épuisée, déjà saignée par les épreuves précédentes...

Même pendant ces temps terribles, on continue à aller prier à Notre-Dame-de-Charité. On s'organise, des hommes montent la garde pour protéger les pèlerins. Ce qui n'empêche pas toujours les drames, comme ce jour de mai 1794 :

En rentrant du sanctuaire, sept jeunes filles rencontrent une bande de patriotes à 300 mètres du bourg. Ils se préci-

pitent sur elles sabre au clair en proférant menaces et blasphèmes. Cinq d'entre elles sont tuées, une autre, Françoise Brevet, âgée de 15 ans, expirera chez elles quelques heures après. La dernière, Marie Maugeais, âgée de 20 ans, a le visage fendu d'un coup de sabre de la bouche à l'oreille. Elle est laissée pour morte, mais survivra. Elle décèdera en 1829, âgée de 55 ans.

L'abbé Joseph Moreau

Qu'il nous soit permis d'honorer ici la mémoire de l'abbé Joseph Moreau.

Vicaire à Saint-Laurent-de-la-Plaine, il préféra rester sur place en vivant caché plutôt que de s'exiler. Il logeait à tour de rôle dans des familles, célébrant la messe la nuit au pied de quelque calvaire démolé. On se réunissait à la tombée de la nuit. On commençait par la récitation du chapelet. Le prêtre confessait, administrait le baptême et bénissait les mariages, puis commençait la messe vers minuit devant la foule assemblée. L'abbé Moreau vivra ainsi caché durant 15 mois. Il se joindra ensuite à la « virée de galerne » et franchira la Loire le 18 octobre 1793. Après la déroute de l'expédition, il essayera sans succès de repasser la Loire à Ancenis vers le 15 décembre. Il se cachera alors dans le Craonnais, menant une vie de misère, réduit à mendier son pain et à dormir dans les champs. Il sera arrêté dans une ferme près de Combrée en avril 1794. Accusé notamment *d'avoir trahi ouvertement la patrie, en simulant sous un déguisement féminin, des apparitions dans un chêne*, il sera condamné à mort et guillotiné sur la Place du Ralliement à Angers le 18 avril. C'était le Vendredi-saint. Il avait 30 ans.

Acalmies révolutionnaires et guérisons miraculeuses

A partir du 17 février 1795, date de la signature de la « Paix de la Jaunaie », la situation de l'Église s'améliore, avec certes des hauts et des bas, jusqu'au 4 septembre 1797 (Coup d'État du 18 fructidor an V). A cette date, les prêtres sont de nouveau obligés de se cacher. Le curé de Saint-Laurent-de-la-Plaine, l'abbé Bourigault, sera déporté sur l'île de Ré. Enfin, le coup d'État du général Bonaparte, le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII), met fin aux persécutions anti-religieuses.

Le nouveau curé, l'abbé Grellier, nommé en juillet 1800, sans ressources, doit reconstruire l'église détruite par les colonnes infernales. La population de Saint-Laurent-de-la-Plaine a diminué de moitié. Les ruines morales de la paroisse privée de ses prêtres pendant de longs mois ne sont pas moindres. Mais dès les premiers mois de son arrivée, l'abbé fait ériger une croix de bois à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Lorsqu'on pénètre aujourd'hui dans le sanctuaire, on peut remarquer une excavation creusée dans la pierre du seuil de l'entrée : c'est là qu'était fichée la croix de l'abbé Grellier. Il voulut ensuite reconstruire la chapelle. Pour cela il s'adressa aux enfants d'Alexandre Secher, le premier fon-

dateur. On rachète des terrains, puis les travaux commencent à l'automne 1817 pour s'achever le 7 août 1820. Son architecture était des plus simples. C'est l'actuelle chapelle sans les transepts. Bientôt, les murs furent ornés d'ex-voto en cire creuse : bras, têtes, jambes ou corps d'enfants...

Les pèlerinages reprirent aussitôt et des guérisons miraculeuses se produisirent. Deux contribuèrent particulièrement au renom du sanctuaire :

- A la suite d'une longue maladie, Perrine Oger perdit l'usage de ses membres. On consulta de nombreux médecins, on lui administra moult médicaments... en vain. En 1824, ses parents décidèrent de faire célébrer une messe à Notre-Dame-de-Charité, et s'y rendirent en pèlerinage à cette occasion. A la fin de la messe, un frisson secoua les membres de la jeune fille. Elle se sent mieux, tente de se lever. Miracle ! ses jambes la portent. Elle repartira en laissant sur place ses béquilles en ex-voto.

- Mathurin Bernier, dans sa jeunesse, s'était fait une grave blessure au genou que les médecins ne purent guérir. Quelques années plus tard, en 1832, il fut tiré au sort pour le service militaire, et son handicap ne fut pas retenu. En 1838, le ministre de la guerre rendit obligatoire le bain pour tous les soldats. A peine rentré dans l'eau, la plus vive douleur électrise le genou de Mathurin. Il tombe évanoui. S'ensuivent 50 jours d'alitement sans pouvoir faire le moindre mouvement. Or Mathurin était originaire de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Il écrit alors à sa mère pour lui demander de faire une neuvaine à Notre-Dame-de-Charité. Bientôt le jeune homme se sent mieux, puis parfaitement rétabli, à la stupéfaction de ses camarades.

La suite de l'histoire du sanctuaire sera ponctuée par quelques aménagements architecturaux. En 1870, alors que leurs pères, maris, frères ou fils se battent contre les Prussiens, les vieillards, les femmes et les enfants se relaient pour prier jour et nuit dans la chapelle.

Aujourd'hui, les foules n'accourent plus au sanctuaire marial, même si des cérémonies y sont organisées par les tenants du lieu. L'iconoclasme conciliaire a dépouillé le chœur de ses ors, mais la Vierge Marie, quoique de facture moderne, est toujours présente pour déverser sur nous son amour et ses secours.

Ici s'achève la tâche qui échoit au narrateur de cette histoire. Mais ici commence la vôtre, cher lecteur, celle d'écrire l'avenir, afin de faire renaître dans les mémoires et dans les cœurs la même ferveur qui anima Cathelineau, l'abbé Moreau, tous les martyrs qui ont péri sous les balles du champs des martyrs d'Avrillé, sous le couperet de la Place du Ralliement, ou sous le sabre de la barbarie républicaine, et qui anima aussi tous ces vendéens morts au combat ou dans l'accomplissement de leurs devoirs quotidiens, la même ferveur que nous devons tous...

à NOTRE-DAME-DE-CHARITÉ.

Jean de Jacquolot